

## Délibération

n° 2025-15

**Objet :** Coût du concours et de l'examen d'adjoint technique principal de 2<sup>e</sup> classe organisés en 2024 par le cdg03

**Séance du :** lundi 10 février 2025

**Président de séance :** Philippe LOCATELLI

**Date de la convocation :** 4 février 2025 **Secrétaire de séance :** Maryse MICHAUD

**Nombre de membres titulaires en exercice le jour de la séance :** 35

	Présent(e) 20	Représenté(e) par 0	Excusé(e) donne pouvoir à 10	Excusé(e) 5
<u>Collège représentant les communes affiliées</u>				
LOCATELLI Philippe,	x			
DI FOLCO Catherine,	x			
COMBET Damien,			x P. LOCATELLI	
LUTZ Sophie,	x			
STARON Catherine,	x			
REVELLIN Gérard,	x			
BRUNEAU Nathalie,			x C. DI FOLCO	
MICHAUD Maryse,	x			
ARCOS Sébastien,	x			
ASTRE Joëlle,	x			
BALDIVIA Dominique,				x
BALLESIO Pierre,			x G. REVELLIN	
DECHAMPS Véronique,	x			
FARNOS René,	x			
FRESSYNET Pierre,	x			
GALLET Christian,	x			
GAVAULT Yves,	x			
ODO Xavier	x			
PERRUSSEL-BATISSE Josée	x			
TISSOT Philippe	x			
VINCENT Max	x			
<u>Collège représentant les établissements publics affiliés</u>				
ZANNETTACCI Pierre-Jean	x			
DUTHEL Gilles	x			
MALOSSE Daniel				x

Accusé de réception en préfecture  
069-286912019-20250210-2025-15-DE  
Date de télétransmission : 19/02/2025  
Date de réception préfecture : 19/02/2025

	Présent(e)	Représenté(e) par	Excusé(e) donne pouvoir à	Excusé(e)
<u>Collège représentant les communes non affiliées</u>				
BOSETTI Laurent				x
GLÜCK Olivier			x S. LUTZ	
CORSALE Doriane			x G. DUTHEL	
<u>Collège représentant les établissements publics non affiliés</u>				
PUBLIÉ Martine				x
BOULARD Valérie			x M. MICHAUD	
<u>Collège représentant la Métropole de Lyon et le Département du Rhône</u>				
ARTIGNY Bertrand			x M. VINCENT	
KHELIFI Zémorda				x
Pascale CHAPOT	x			
<u>Collège représentant la Région Auvergne Rhône-Alpes</u>				
MOROGÉ Jérôme			x P. CHAPOT	
PACCAUD Mickael			x C. STARON	
CRUZ Sophie			x S. ARCOS	

Était présente madame Noëlle SCARAFIA, Responsable du SGC BRON.

**Ont assisté à cette réunion :**

Olivier DUCROCQ, Directeur général des services  
Philippe GÉRARD, Directeur général adjoint  
Laurence MARLIER-CANNATA, Directrice du pôle Appui aux collectivités  
Guillaume GONON, Directeur du pôle Santé  
Nadège NOËL, Directrice du pôle Recrutement mobilité

Le Centre de gestion de la fonction publique territoriale de l'Allier a organisé :

	Date d'ouverture	Date de la 1 <sup>re</sup> épreuve	Date du jury d'admission
Concours adjoint technique principal de 2 <sup>e</sup> classe – catégorie C – session 2024	24 juillet 2023	18 janvier 2024	25 juin 2024
Examen adjoint technique principal de 2 <sup>e</sup> classe – catégorie C – session 2024	24 juillet 2023	18 janvier 2024	25 juin 2024

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

*Vu le code général de la fonction publique,*

*Vu le schéma régional de coordination, de mutualisation et de spécialisation des centres de gestion de la Région Auvergne-Rhône-Alpes,*

*Vu la délibération du 14 octobre 2024 du Conseil d'administration du Centre de gestion de la fonction publique territoriale de l'Allier relative aux coûts du concours et de l'examen professionnel d'accès au grade d'adjoint technique principal de 2<sup>e</sup> classe session 2024,*

Accusé de réception en préfecture  
069-286912019-20250210-2025-15-DE  
Date de télétransmission : 19/02/2025  
Date de réception préfecture : 19/02/2025



Vu le tableau ci-après détaillant les dépenses engagées,

	concours adjoint technique principal de 2e classe spécialité "BTP VRD" session 2024	examen adjoint technique principal de 2e classe spécialité "BTP VRD" session 2024
<b>1- Personnel</b>		
service concours	12 893,87 €	12 893,87 €
services supports	4 039,04 €	4 039,47 €
intervenants extérieurs	4 222,85 €	10 506,10 €
frais de déplacement jurys examinateurs	762,67 €	972,18 €
<b>2- Administration</b>		
sujets	457,65 €	457,65 €
frais postaux	45,39 €	38,51 €
télécommunications	47,88 €	40,63 €
maintenance des matériels	346,78 €	202,96 €
reprographie	40,32 €	34,21 €
petites fournitures	28,67 €	24,33 €
assurances	21,37 €	18,13 €
véhicules	11,85 €	10,05 €
alimentation	0,00 €	57,00 €
indemnités élus	148,87 €	126,32 €
utilisation des salles CDG	742,50 €	630,00 €
<b>3- Bâtiment</b>		
entretien et maintenance des bâtiments	108,65 €	92,19 €
fluides	320,14 €	154,86 €
assurances	37,65 €	18,21 €
<b>Coût total engagé</b>	<b>24 276,15 €</b>	<b>30 316,67 €</b>
Nombre postes	37	
Nombre inscrits admis à concourir	99	84
Nombre lauréats	35	65
Nombre présents 1re épreuve	83	78
Coût inscrit	245,21 €	360,91 €
Coût lauréat	693,60 €	466,41 €
Coût poste	656,11 €	-


**Article 1 :** d'adopter les coûts de ces opérations (session 2024) organisées par le Centre de gestion de la fonction publique territoriale de l'Allier, comme suit :

Opérations	Coût total engagé	Coût par lauréat	Coût par poste	Coût par inscrit
Concours adjoint technique principal de 2 <sup>e</sup> classe	24 276,15 €	693,60 €	656,11 €	245,21 €
Examen adjoint technique principal de 2 <sup>e</sup> classe	30 316,67 €	466,41 €	-	360,91 €

**Article 2 :** d'inscrire les crédits nécessaires à la prise en charge de ces frais au budget annexe régional ;

**Article 2 :** d'imputer les recettes résultant de cette opération au budget annexe régional.

Fait à Sainte Foy-lès-Lyon  
Le 10 février 2025  
Le Président,

  
Philippe LOCATELLI

Accusé de réception en préfecture  
069-286912019-20250210-2025-15-DE  
Date de télétransmission : 19/02/2025  
Date de réception préfecture : 19/02/2025